

DÉCROCHAGE SCOLAIRE QUELLE ÉCOUTE DES PARENTS ?

Jacqueline Fastrès, asbl RTA

INTRODUCTION

Les 3 services d'accrochage scolaire de Bruxelles (Seuil, SAS Bruxelles-Midi, Parenthèses) se sont associés dans un projet de prévention générale (2015-2017) à destination des parents de jeunes en décrochage. En effet, si les jeunes sont au centre des projets des SAS, il paraissait important de laisser une place aussi à leurs parents. Entre autres initiatives pour mieux les prendre en compte, une facette de ce projet de prévention générale a consisté à mettre sur pied des groupes de parole à destination de parents de jeunes en situation de décrochage scolaire, fréquentant les SAS ou non (les groupes étaient ouverts largement aux parents orientés par les services de l'aide à la jeunesse). En collaboration avec le Centre de santé mentale Le Méridien, ces groupes de parole ont donc été mis sur pied à plusieurs reprises, en 2015 et 2016.

Les objectifs étaient de permettre aux parents de se déculpabiliser par rapport aux difficultés rencontrées avec leurs adolescents, de partager le vécu, les expériences, de briser l'isolement, de dépasser le sentiment d'impuissance.

Par ailleurs, un espace de parole individuel a été mis à disposition des parents lors de permanences spécialement dédiées à cet effet.

Un des constats des professionnels par rapport aux séances collectives était que peu de parents y participaient.

Dans une démarche d'évaluation, il a donc été décidé d'essayer de comprendre ce peu d'intérêt apparent pour la formule et « d'évaluer le besoin et la forme d'une structure continue d'aide aux parents de jeunes en situation de décrochage scolaire »¹.

RTA a été sollicité pour cette partie de la recherche-action. Les éléments contenus dans cette analyse sont basés sur un corpus composé de :

- 12 entretiens individuels avec des parents, menés par un travailleur social ;
- 25 questionnaires administrés dans les SAS à des parents volontaires ;
- les PV des groupes de parole ;
- 13 entretiens menés auprès de services ayant été identifiés préalablement comme organisant une écoute de parents de jeunes décrocheurs (même si ce n'est pas leur mission centrale), et notamment le service associé aux groupes de parole, le Méridien.

La trame des entretiens et des **questionnaires à destination des parents** abordait d'abord la situation familiale, le parcours scolaire du jeune avant et pendant le décrochage et la lecture faite par ses parents des causes de celui-ci. Les rapports entretenus avec l'école, les services sollicités et l'aide reçue (ou non) dans le cadre du décrochage venaient ensuite. Enfin, il était demandé aux parents s'ils souhaitaient rencontrer d'autres parents vivant le même type de situation, l'objectif étant de vérifier la pertinence de la tenue de groupes de parole.

1 Extrait du projet de prévention générale.

Les **questions posées aux services** concernaient essentiellement la (les) méthodologie(s) mise(s) en place pour entendre la parole des parents, et la lecture faite par les professionnels des difficultés et besoins des parents. La plupart de ces éléments appartiennent au groupe porteur ; dans le cadre de cette analyse, nous nous concentrerons surtout sur le point de vue des services sur les conditions d'un travail collectif avec les parents.

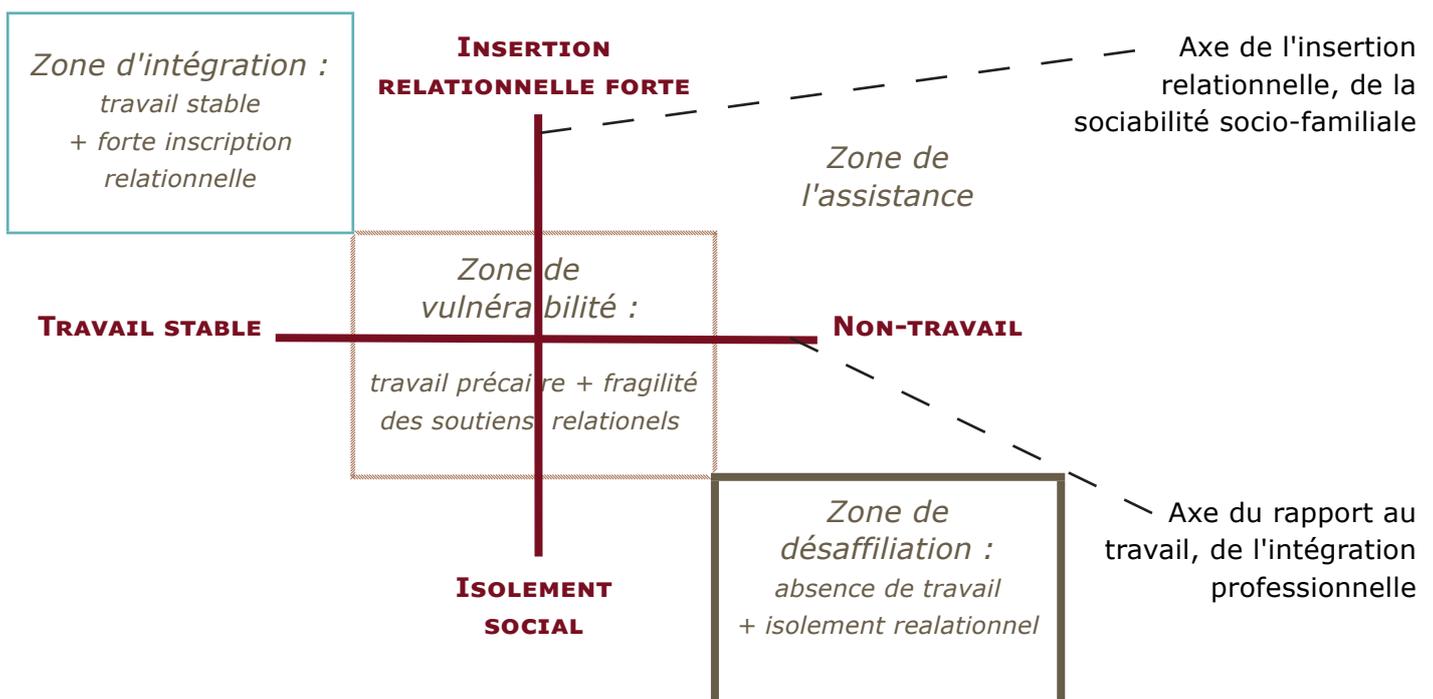
1. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE AU CŒUR DE LA DÉSAFFILIATION

L'examen des réponses des parents indique que bon nombre d'entre eux sont engagés de manière plus ou moins prononcée dans ce que Robert Castel décrit comme des processus de désaffiliation (ce que confirment les professionnels des services consultés).

« Les situations marginales surviennent à l'aboutissement d'un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. Tout individu peut être situé à l'aide de ce double axe d'une intégration par le travail et d'une inscription relationnelle. En schématisant beaucoup, distinguons trois valeurs sur chacun des axes : travail stable — travail précaire — non-travail ; insertion relationnelle forte — fragilité relationnelle — isolement social. En couplant ces valeurs deux à deux on obtient trois zones, soit la zone d'intégration (travail stable et forte inscription relationnelle, qui vont souvent de pair), la zone de vulnérabilité (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels) et la zone de marginalité, que je préfère appeler zone de désaffiliation pour bien marquer l'ampleur du double décrochage : absence de travail et isolement relationnel. »²

La même dynamique peut être observée pour les jeunes, l'axe de l'intégration étant représenté pour eux par le parcours scolaire (étant donné que ce parcours scolaire aura toute son importance dans l'intégration professionnelle qui suivra – d'ailleurs, dans le langage courant, on utilise encore parfois les termes de « métier d'élève »).

Des difficultés sur un axe restent rarement sans effets sur l'autre axe : la perte d'un emploi, par exemple, peut entraîner des ruptures familiales, et inversement, un divorce par exemple peut peser de manière rédhibitoire sur le travail des ex-conjoints. Le cumul de difficultés sur les deux axes peut conduire, à terme, à des situations de désaffiliation, c'est-à-dire de « dissociation du lien social ».



2 R. Castel « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. » *Cahiers de recherche sociologique* 22 (1994) : 11-27. DOI : 10.7202/1002206ar.

Ces deux axes se co-produisent donc : ils ne sont pas indépendants l'un de l'autre mais au contraire se déforment mutuellement, ou se renforcent si des embellies se profilent (ou si des aides extérieures permettent que la situation se rétablisse peu à peu, ce qui constitue la 4^{ème} zone, celle de l'assistance). Nous verrons par ailleurs que le décrochage scolaire joue un jeu important dans ce phénomène de désaffiliation³.

Parmi les parents interrogés, plus d'un est clairement en situation difficile, dans la zone de vulnérabilité, à tout le moins, voire en voie de désaffiliation.

Les familles monoparentales, exclusivement représentées par des mamans, sont les plus nombreuses dans notre échantillon. La solitude est leur lot, et elle est plus durement ressentie quand les enfants sont en difficulté scolaire : les supports socio-familiaux sont moins nombreux, voire absents ; trouver de l'aide est plus difficile.

La maman d'Ahmed explique ainsi le parcours de son enfant. Ahmed n'a pas été à la crèche (ce qui aurait sans doute été bénéfique à sa socialisation, selon sa mère), mais chez une gardienne à domicile, parce que « *cela m'arrangeait pour mes horaires car je travaillais* ». Pour Ahmed, tout s'est bien passé à l'école primaire jusqu'en 5^{ème}, année durant laquelle le divorce est intervenu ; les relations avec le papa étaient difficiles. Ses résultats s'en ressentent, il termine avec 52 %. Les problèmes commencent.

La maman de Paul est seule avec ses deux enfants dans un logement social. Elle est séparée de son ex mari, qui souffre de troubles psychologiques avérés et a été violent avec elle. Elle a la garde de ses enfants, qui voient leur père quand son état le permet. Il n'y a plus de figure d'autorité intrafamiliale. Paul n'a pas eu de problème en primaire, il a réussi son CEB sans l'aide de sa mère, qui travaillait beaucoup à l'époque. Mais maintenant, il s'isole, se renferme, passe ses journées sur son ordinateur.

La maman d'Oscar élève seul son fils. Après des années de maladie qui l'ont empêchée de travailler, elle a été opérée et a pu trouver un emploi. Mais elle a dû donner sa démission et a été sanctionnée par l'Onem ; elle n'a plus droit à ses allocations de chômage. Elle a du mal à cadrer son fils, n'a presque plus de dialogue avec lui ; il met en échec quasi toutes les solutions qu'elle cherche pour lui. Elle se sent très fatiguée.

La maman de Béatrice vit avec ses deux filles ; ses deux fils vivent avec leur père dont elle est divorcée ; elle gère en bonne entente avec lui les questions d'éducation. Elle s'est remise en couple, et ces mêmes questions d'éducation provoquent des conflits avec son compagnon, notamment à cause du décrochage scolaire de Béatrice.

Des mamans ont eu également à vivre le décès de leur conjoint (et leurs enfants, de leur père). La maman de Maka, veuve, vit seule avec ses deux enfants nés au Congo ; La maman de Christelle a perdu son mari il y a plusieurs années ; Christelle est de plus une fille adoptée, et elle a un frère adoptif également, avec qui elle ne s'entend pas. La maman de Kurt vit seule avec son fils de 16 ans, qui a perdu son papa alors qu'il n'avait que 2 ans.

Les deux axes ne sont donc pas indépendants l'un de l'autre, **ils ont au contraire une influence l'un sur l'autre, ils se coproduisent**. Les exemples de ces mamans montrent que la coproduction des axes joue pour les jeunes comme pour les familles, et peut jouer en vases communicants de l'un à l'autre. Un problème sur un axe entraîne sur l'autre, dans une spirale négative, et cela peut jouer en tous sens.

3 Voir aussi notre étude « Décrocher...un chemin ? Un service d'accrochage scolaire vu par d'anciens bénéficiaires », Intermag.be, www.intermag.be/553.

- Le décrochage de Béatrice, par exemple, met à mal le nouveau couple de sa maman (influence d'une dégradation de l'axe d'intégration du jeune sur l'axe de l'insertion du parent).
- Le décès des papas, les divorces, ont eu un impact sur les enfants et sur leur scolarité (influence d'une dégradation de l'axe de l'insertion des adultes sur l'axe d'intégration des enfants).
- La maman d'Oscar vit la descente aux enfers : maladie, perte d'emploi, sanction, en même temps que son fils se renferme sur lui-même. Les deux axes se dégradent en même temps pour la mère comme pour le fils.
- Plus insidieux (et aussi très injuste) est la co-production des axes en quelque sorte « à l'envers ». Ainsi, l'intégration dans le travail des mamans (de Paul, d'Ahmed) a pu être un handicap pour l'intégration scolaire de l'enfant : elles n'étaient pas/plus (assez) disponibles pour suivre leur scolarité. La maman de Kurt, par exemple, constate que la situation scolaire de son fils s'est aggravée lorsqu'elle a retrouvé du travail à temps plein ; et de plus les rendez-vous dans les services où on peut trouver de l'aide se faisant en journée, elle devait prendre congé, ce qui était délicat vis-à-vis de son employeur. Dans la question du décrochage scolaire, pour les personnes dont l'axe d'insertion est fragile (qui sont donc, souvent, seuls à la barre), une embellie⁴ sur l'axe de l'intégration du parent peut donc entraîner des effets négatifs sur celui de l'enfant.

Les témoignages recueillis montrent que les familles monoparentales ne sont pas les seules à vivre un engrenage négatif. La situation de Ludovic est un bon exemple.

La maman a un enfant de son premier ménage et un autre de son second ménage (Ludovic). La maman est venue à la réunion au SAS avec le papa de Ludovic. Ils sont tous deux démunis face à la situation de décrochage de leurs enfants. Ludovic a 16 ans, il a fini sa deuxième générale avec quelques soucis de comportements (arrogance). En fin d'année, il a souhaité changer d'établissement scolaire. Il s'inscrit en 3^{ème} TQ sous contrat de comportement qu'il a respecté jusqu'au mois de janvier. Ce même mois, Ludovic a perdu son grand-père dont il était très proche. Ses résultats scolaires sont en chute libre, il se bat à plusieurs reprises avec des condisciples et est de plus en plus absent. Ses parents pensent que la mort du grand-père a provoqué un changement de comportement et une situation de décrochage scolaire. En juin 2016, l'école décide de ne plus réinscrire Ludovic. Cela ne le dérange pas car il voulait changer d'école. A la rentrée, il s'inscrit dans une école fréquentée par une partie de ses « potes ». Il se fait renvoyer en novembre. Suite à une proposition d'orientation vers une option particulière par le SIEP, les parents prennent contact avec la commission d'inscription libre qui lui trouve une école. Cette école se situe à 1h30 de trajet du domicile de Ludovic. Il n'a pas pu passer ses examens vu sa « réinscription » tardive. Il ne va plus à l'école, il s'est rendu de sa propre initiative dans une maison médicale pour se faire couvrir par un certificat, et ce, sans le consentement de ses parents.

Ce n'est que lors de la réunion de parents que les parents de Ludovic ont appris que leur fils n'allait plus à l'école. Ludovic a déjà plusieurs dossiers ouverts à la police dont un pour violence envers un prof. Les parents pensaient qu'il était sous influence, mais ils se rendent compte que ce n'est pas vraiment le cas et que Ludovic est plutôt le meneur. Il s'est fait suivre par un coach de vie mais n'a pas souhaité poursuivre cette aide. Il a également été suivi par un psychologue.

Après un job étudiant que sa maman a trouvé pendant les vacances de Pâques, Ludovic a émis le souhait de retourner à l'école mais il s'est ravisé depuis lors.

A l'annonce de cette nouvelle, son papa et lui en sont presque venus aux mains. Depuis lors les parents ont sévi, Ludovic est privé de PlayStation. Actuellement il ne fait plus rien de ses journées : « il tient les murs avec ses potes déscolarisés ». La maman souhaite qu'il participe aux tâches ménagères et qu'il aille chercher sa petite sœur à l'école (ce qu'il fait). Il devrait également chercher un job étudiant pour les vacances.

4 Embellie qui n'est pas sans de nombreuses contraintes (horaires, salariales) que le parent en voie de désaffiliation est souvent contraint d'accepter.

- Si Ludovic était un adolescent turbulent qui donnait du fil à retordre à ses professeurs, c'est la mort de son grand-père (axe de l'insertion) qui a, selon ses parents, déclenché une réelle situation de décrochage ;
- son comportement devenant problématique, sa « carrière » scolaire (axe de l'intégration) s'en trouve compromise, dans son école qui ne le réinscrit pas, puis dans la suivante d'où il se fait renvoyer ;
- il se trouve une insertion alternative en fréquentant des potes également exclus de l'école, qui deviennent des « mauvaises fréquentations » en le tenant éloigné de l'école ;
- ses relations avec ses parents se dégradent, les tensions augmentent, l'escalade symétrique a commencé.

Mais dans certaines situations, c'est au sein de l'école elle-même, sur l'axe de l'intégration, que le problème débute.

- Youssouf, qui vit avec ses parents et ses 3 frères et sœurs, a vécu en Espagne, avant d'arriver en Belgique. Ce changement total de vie a provoqué le décrochage, pense son père : *« Au début, il avait de bonnes notes, le changement était de venir en Belgique alors qu'on vivait en Espagne. La première année déjà, il a changé complètement. Le premier problème c'était la langue, on se moquait de lui à l'école. Il est arrivé en 6^{ème} primaire, il avait de bonnes notes à part en Français et en Néerlandais. Je le vois changé, avant il souriait tout le temps, ici ce n'est pas la même chose. Changement de pays, changement de langue, changement de tout. Le changement se situe à la fin de la 6^{ème} primaire, il se cherchait des amis, mais pour moi, ce n'était pas des bonnes fréquentations. »*

- Certains jeunes sont confrontés à des problèmes de harcèlement par leurs condisciples, ou à des comportements « *agressifs, insultants et humiliants* » de professeurs, ce qui entraîne un dégoût de l'école.

- Les erreurs d'orientation sont aussi une cause de décrochage. Arnaud a fréquenté en primaire une école de type 8 (enseignement spécialisé adapté aux enfants ayant des troubles instrumentaux). Il est orienté vers le secondaire ordinaire. *« Je pense qu'Arnaud venant d'une école de type 8, où l'on s'occupe non-stop de l'enfant, pour ensuite se retrouver en général, l'a perdu. Je pense qu'Arnaud a dû faire un choix d'option sans se connaître encore soi-même et je pense aussi qu'en tant que parent l'obligeant sans me rendre compte à le pousser à choisir une option ne l'a pas aidé ; une fois que j'ai pu mettre un mot sur son mal, la pression était déjà installée et lui perdu dans ses désirs. »*

Quant à Maka, à 17 ans, elle n'est plus du tout motivée dans son option (elle est dans l'enseignement spécialisé). Son manque de motivation l'empêche de se lever le matin.

Il y a peu de droit à l'erreur en matière d'orientation, peu de place pour se chercher et se trouver. Se chercher est souvent assimilé à échouer. On échoue dans des matières, donc on échoue au total.

- Les questions de santé ont une place importante dans les récits qui nous sont faits. Elles ne sont que peu prises en compte par l'école, comme si à cet âge on était supposé être en bonne santé physique et mentale.

Abdel, diagnostiqué hyperactif et sous traitement depuis l'âge de 12 ans, se sent différent malgré une prise en charge médicale. Marco est kinesthésique. Kurt souffre de migraines persistantes. Tania est diabétique. Eric a été diagnostiqué dyslexique en 2^{ème} primaire. Lucie souffre d'une maladie de Lyme qui a été difficilement diagnostiquée.

Mais les problèmes scolaires sont aussi sources de maladie. La dépression de Lucie vire à la phobie sociale, elle doit être hospitalisée. Phobie scolaire aussi pour Paul, sous certificat médical pour des problèmes digestifs et dermatologiques. Eric fait un burn out. C'est en constatant que Marco avait toujours mal au ventre et ne savait plus se lever le matin que sa maman a compris que *« le problème commençait »*. Oscar ne s'alimente plus correctement, il pèse 66kg pour 1m83.

De plus, les problèmes d'assuétude, comme cause ou comme conséquence du décrochage, sont bien présents dans la problématique.

- Enfin, certains jeunes ont un parcours compliqué, émaillé de petits délits qui leur valent des ennuis avec la police ou les mènent en IPPJ. A la sortie, le parcours scolaire ne s'en trouve pas facilité.

Le décrochage se trouve donc à un point central de « bascule ». Il peut être une réponse à une dégradation, sur l'axe de l'insertion comme sur l'axe de l'intégration, de la situation du jeune ou de sa famille. Le jeu des dominos se bousculant les uns les autres, entraînant la chute de tout ou partie de la série, est enclenché. Moment clé du processus de désaffiliation pour les jeunes (et parfois aussi, en effet papillon, pour les parents), le décrochage est à la fois une conséquence, mais aussi une cause : il peut être un agent actif de la désaffiliation au niveau familial.

2. LES RÉACTIONS DES PARENTS PAR RAPPORT AU DÉCROCHAGE

Les réactions des parents au décrochage de leur enfant ne font parfois qu'aggraver le problème.

- « Serrer la vis » est ce que plusieurs parents ont tenté, sans grand succès.

La maman d'Ahmed, lorsqu'il sort de 5^{ème} primaire avec 52 %, décide de lui faire redoubler son année, ce qu'il ne lui pardonnera jamais. Dans sa nouvelle école, il réussit néanmoins avec 80 % et obtient son CEB, mais la rancoeur est là. Pour le secondaire, croyant bien faire, sa maman l'inscrit dans une école assez stricte : « *Je sentais qu'il fallait que je le tienne* ». Cette école ne lui a pas du tout réussi : « *Ahmed a complètement disjoncté ; meneur, il foutait le bordel. Il se rendait intéressant car il se rendait compte qu'il n'était pas à sa place* ». L'école ne correspondait pas au statut social de la famille et on le lui faisait bien sentir.

Les parents de Ludovic l'ont puni pour qu'il « se bouge », mais au contraire il se renferme sur lui-même.

- Sortir la « grosse artillerie » du soutien n'est souvent guère plus productif. La maman d'Ahmed a mobilisé tout ce qu'elle pouvait comme réseau de soutien pour aider son fils « *Il s'est fait renvoyer un mois avant les examens de juin. Ensuite nous avons tout fait pour qu'il passe ses examens. Il a fini son année avec 100 % d'échecs malgré tout ce que nous avons mis en place (les membres de la famille se relayaient pour l'aider dans les différentes matières). Nous ne pouvions plus le réinscrire n'importe où suite à cette exclusion.* » La déception n'est que plus vive quand on a remué tout ce qu'on a de ciel et de terre.

- Changer d'école et/ou d'orientation est une autre des mesures prises par les parents, parfois contraints et forcés (il existe des situations où l'école fait bien comprendre qu'elle ne réinscrira pas l'enfant dans l'année supérieure, malgré sa réussite aux examens, pour des raisons de comportement). Mais c'est souvent quitte ou double, et quand cette nouvelle école ou cette nouvelle orientation ne convient pas, cela ne fait qu'aggraver le problème. La désaffiliation du jeune augmente, comme pour Ahmed, qui après avoir fréquenté deux écoles secondaires, finit par trouver sa voie, loin de Bruxelles d'ailleurs, dans une option qui lui plaît (« *Il avait un peu de mal dans le cadre de l'internat, mais il était heureux et avait des points corrects* ») ; hélas, il double parce qu'il n'a pas réussi deux examens dans des matières qu'il n'aurait plus l'année suivante, et dès lors il décroche : « *Il ne se sentait pas à sa place car les élèves étaient beaucoup plus jeunes que lui* ».

Par ailleurs, le choix des parents se réduit dès lors que l'enfant a été exclu : « *Nous ne pouvions plus le réinscrire n'importe où suite à cette exclusion [en fin de première secondaire, dans son école stricte]* », dit la maman d'Ahmed ; d'où la nécessité d'aller chercher plus loin, ce qui financièrement pèse lourd et est très difficile à gérer pratiquement.

3. LES AIDES REÇUES

Au niveau de l'environnement scolaire, les parents relèvent ici ou là un peu de compréhension de la part d'un éducateur, d'un directeur, d'un titulaire. Cela dépend très fort des personnes, plutôt que d'une attitude institutionnelle. Certains d'entre eux disent avoir été avertis très tardivement du décrochage de leur enfant, comme les parents de Ludovic.

Pourtant, pour certains parents, la relation a l'école n'était pas mauvaise, on pourrait même dire qu'elle était **très conventionnelle**.

Les parents de Marco, par exemple, disent avoir eu des relations régulières avec l'école. « *Que ce soit via le journal de classe ou lors de rendez-vous avec sa titulaire, fixés en début d'année avec une fréquence bimestrielle. Nous essayions de trouver une solution par rapport aux difficultés d'apprentissage de Marco. La titulaire et nous discussions de la meilleure manière pour l'aider à s'en sortir* ». Malheureusement, « *On sent très bien que c'est une école élitiste. Dans l'absolu, là-bas, c'est marche ou crève. La titulaire faisait de son mieux, elle avait beaucoup d'enfants dans sa classe, mais il fallait avancer ou trouver un autre système ailleurs. On a demandé de l'aide au PMS aussi, mais on n'en a pas eu beaucoup.* »

Les parents de Ludovic également estiment que la titulaire, qu'ils ont rencontrée, était soutenante. La maman de Maka note également des réunions de parents, ainsi que l'aide des éducateurs de l'école et du PMS, mais pas assez d'attention au décrochage de sa fille. De même, celle de Béatrice a eu de bons contacts avec tous les intervenants scolaires, mais « *l'école envoie un courrier relatif aux absences, mais ne fait pas grand-chose de plus* ».

Pour certains parents, **la relation est décevante, voire catastrophique**.

Les parents de Tania, ayant une bonne relation avec l'école, s'attendaient à ce que celle-ci propose un soutien pour la jeune fille, victime de harcèlement, « *mais il était clair pour la direction que Tania ne reviendrait plus à l'école* ». Aucune empathie par rapport au harcèlement, des propos peu flatteurs pour leur fille dans la bouche du directeur, parti-pris et sous-entendus, autant d'éléments qui ont progressivement mis un grand malaise dans le chef des parents face à la direction et au titulaire.

La maman d'Ahmed se sentait le « vilain petit canard » : « *J'ai ressenti très fort la différence de statut socio-économique avec les autres parents. J'avais l'impression d'être discriminée. On me contactait toujours à propos de la discipline. On ne m'a jamais proposé d'aide. Ils ne m'ont pas aidé pour la recherche d'une autre école non plus.* »

Les parents de Maïté se disent fâchés : « *C'est honteux de traiter les gens ainsi* » ; en effet, de la part de l'école, « *aucune aide reçue, nous avons vécu le dédain le plus total* ».

La maman d'Arnaud déclare que le décrochage est devenu une banalité dans les écoles. « *Rien n'est mis en œuvre pour aider l'enfant ; je m'en suis rendu compte moi-même à force de chercher. Aucun professeur n'a cherché à comprendre l'enfant.* »

La maman d'Abdel dit que l'école (professeurs et direction) ne comprenait pas les problèmes de son fils, hyperactif ; « *Il est différent, c'est vrai, mais ils essayaient de trouver la petite bête pour pouvoir mettre en place une procédure d'exclusion... Je comprends que les profs sont là pour enseigner et non pas pour éduquer* ». Elle a eu beaucoup de contacts avec les professeurs, surtout pour des comportements inadéquats de son fils. Fréquemment convoquée, elle recevait aussi de nombreuses remarques dans le journal de classe, mais ne savait pas ce qu'elle devait faire avec cela, car elle « *avait l'impression de tout mettre en place pour que cela se passe bien à l'école* ». Elle a inscrit son fils dans l'école recommandée par l'école primaire, ce qui fut une erreur, il aurait eu besoin d'une plus

petite structure. Quand il a commencé à décrocher, rien n'a été mis en place à l'école. « *J'ai essayé de discuter avec eux en mettant en avant toutes les démarches entreprise avec mon fils. Nous avons toujours été là pour notre fils. L'école n'a jamais su mettre le doigt sur ce qui n'allait pas.* »

Les parents de Dominique sont très désenchantés. « *Quand on se rend compte de la situation, il est déjà trop tard. De même quand l'école s'en est rendu compte, il était trop tard. Toutefois l'école a tout mis en œuvre pour enfoncer le jeune. La communication n'était pas possible. Nous étions jugés, condamnés, la mise à mort se mettait en route.* »

Les parents de Michel regrettent « *des sanctions, des jugements. Certaines écoles ont essayé le dialogue, mais n'ont pas les moyens humains pour le maintenir* ». Les échanges avec l'école ont été vécus par ces parents « *au début, très difficilement. Et ensuite, avec résignation.* »

Globalement, les parents estiment n'avoir reçu que peu d'aide à proprement parler de la part de l'environnement scolaire : pas ou peu de propositions concrètes de la part de l'école, cela se limite à des entrevues, à l'orientation vers le PMS. Les entretiens à l'école tournent autour du rappel à la loi et des questions administratives. « *Aide est un bien grand mot, dit le papa d'Orazio. Disons qu'ils ont suivi le parcours classique (contrat, etc.), sans plus d'investissements. J'espérais plus d'encadrement. Les échanges sont froids et sans soutien.* »

Dans le questionnaire qu'ils ont rempli, certains parents classent quand même dans la case « aide reçue » l'acte administratif qui consiste à prévenir le parent en cas d'absence de l'élève, ce qui n'est pas le cas partout, d'ailleurs (les professionnels des services interrogés le font eux aussi remarquer). Quand au courrier de la DGDO signalant le décrochage de l'élève, la maman de Béatrice constate qu'il ne propose aucune piste, à part celle de consulter le PMS. Par contre, ce courrier demande quelles sont les mesures que les parents comptent mettre en place, sans en suggérer aucune.

Une maman regrette de n'avoir reçu aucune information sur les causes du décrochage, et une autre a l'impression que les enseignants eux-mêmes étaient « *démunis et peu informés de ce type de problématique* ».

4. LE PARCOURS DU COMBATTANT

Si certains parents ont très vite été orientés par l'école ou par le PMS vers un SAS, d'autres ont navigué entre diverses structures et divers types d'intervenants, pour tenter d'apporter de l'aide à leur enfant selon le type de difficulté rencontrée quand elle dépasse le cadre de la scolarité : pédopsychiatre, psychologue, hôpital, structures associatives, assistantes sociales, clinique du cannabis, SAJ, SPJ, SAMIO... Pour certains parents, c'est une longue suite d'orientations et de réorientations qui commence. D'autant que pour plusieurs d'entre eux, ce n'est pas leur seul enfant qui connaît le décrochage. Quant à la recherche d'une nouvelle école, elle est souvent complexe ; il faut s'éloigner du domicile, trouver une école qui accepte le décrocheur, une option qui convienne au jeune, ce qui n'est pas acquis du premier coup ; il faut recommencer, puis parfois devoir constater que c'est un cul-de-sac. « *Quand le processus est enclenché, on n'arrive pas à l'enrayer* », disent les parents de Dominique.

La multiplicité des « filières » censées aider les décrocheurs fait que les parents s'y perdent : ils ne comprennent pas trop qui est habilité à faire quoi (services, thérapeutes, SAJ, SPJ, etc.). C'est même difficile de comprendre ce qui se passe, comme pour la maman de Kurt ; son fils sort d'IPPJ, et elle ne sait pas trop s'il est élève libre ou non, elle ne comprend pas l'intervention du médiateur qui cherche à faire retrouver à son fils son statut d'élève régulier. Beaucoup d'intervenants gravitent autour de son fils, et elle ne comprend pas bien leur rôle. Elle est complètement dépassée.

Le père de Youssouf raconte avec amertume les renvois successifs de son fils. « *Quand on nous appelait c'était parce que cela ne se passait pas bien* » (sauf une fois, qui reste un souvenir agréable, quand, en 6^{ème} primaire, le directeur l'a appelé pour lui dire que son fils avait les meilleures notes de 6^{ème} en sciences et maths, malgré le fait qu'il ne parlait pas bien le français). Les choses se gâtent en 1^{ère} secondaire, Youssouf se fait renvoyer 3 ou 4 fois pour problèmes de comportement. Après les premiers renvois, plus aucune aide ne lui est apportée. « *Non, rien du tout, ils nous disaient qu'on devait nous débrouiller, chercher une autre école. Mais c'est difficile de trouver une autre école, ils ne voulaient pas, nous disaient qu'il n'y avait plus de place. Surtout après un renvoi au milieu de l'année.* » Il ajoute : « *Il faudrait un centre d'orientation qui pourrait nous diriger [le PMS ne l'a pas fait], ce sont des infos qui n'existent presque pas. Quand son enfant se fait renvoyer, **on tourne en rond, on ne sait pas quoi faire.** Et un enfant doit être à l'école, il ne doit pas traîner en rue. Quand on a des problèmes, personne ne vous entend, même si on parle à l'école.* » Et en définitive, c'est par des amis et connaissances que ces parents ont finalement trouvé une école, mais loin de chez eux.

Les parents vivent un sentiment d'impuissance « *Le plus dur : se sentir impuissant, ne pas savoir quoi faire en voyant son enfant malheureux* ». Ils se sentent souvent abandonnés, démunis, en échec, voire en faillite. En tant que parents, ils rêvaient d'un diplôme pour leur enfant, et le voient s'éloigner de plus en plus. La culpabilité s'invite, comme chez la maman d'Ahmed : « *C'est peut-être de ma faute. Je suis toute seule avec lui depuis qu'il est né* ».

La honte finit par bloquer certains. Alors que l'école l'appelle systématiquement lorsque Ludovic s'absente, la maman de celui-ci n'ose à présent plus répondre car elle a honte.

La maman de Dominique s'excuse d'avoir tardé à répondre au questionnaire remis par le SAS dans le cadre du projet de prévention générale, « *mais chaque geste qui me rappelle mon fils m'empêche presque de respirer.* » Pour la mère de Béatrice, « *la situation est vécue par le commun des mortels (famille ou intervenants) comme anormale* ».

Les parents se démènent ou se débattent pour trouver des solutions, souvent par eux-mêmes. Ils y mettent tellement d'espoir que lorsque cela ne marche pas, c'est la catastrophe. Ils parlent de « *coup de massue* ». « *Tout s'est écroulé. Je pensais avoir trouvé une issue et là, tout retombait à zéro.* » Le sentiment de disqualification parentale qu'ils ont vécu face à l'école s'en trouve renforcé, de même que le sentiment de solitude. Plus ils avancent, plus la situation traîne, et moins ils trouvent d'aide. Ils « *pataugent* ».

« *Le plus utile pour trouver une solution est d'avoir une connexion Internet... étant donné que c'est moi qui ai trouvé une solution* », dit cette maman, désabusée.

5. LE GROUPE DE PAROLE

Lorsqu'ils arrivent au SAS, c'est souvent la première fois que les parents se sentent écoutés. « *Nous nous sommes sentis entendus, compris, soutenus !* » disent les parents de Marco.

La plupart d'entre eux ont affronté les difficultés sans aide spécifique dédiée aux parents. Certains d'entre eux sont en grand désarroi, si ce n'est en grande souffrance. L'idée d'organiser un groupe de parole avait pour objectif de donner une réponse à ce manque de prise en compte de leurs propres difficultés. Question a donc été posée aux parents de savoir si ce type de démarche pouvait les aider.

Les rares parents ayant participé aux quelques réunions organisées semblent plutôt avoir apprécié, mais n'ont pas poursuivi la démarche pour autant. Pour les autres, la majorité ne sont pas preneurs, même si quelques-uns y trouveraient un intérêt.

Les raisons de ce « désintérêt » majoritaire sont argumentées comme suit.

- Les parents attendent avant tout une solution **pour leurs enfants**, c'est cela la demande centrale, et leur propre souffrance passe en second, même si elle est forte. « *Parler c'est bien, mais on attend surtout des solutions* », dit la mère de Béatrice, qui ajoute que ce serait une perte de temps de participer à ces groupes de paroles. C'est comme si s'occuper d'eux, parents, était se tromper d'objectif.
- Certains parents ont tellement intégré **la honte** d'être des parents d'enfants décrocheurs qu'ils ne souhaitent pas rencontrer d'autres parents dans la même situation, comme la mère de Maka, qui se dit « *trop gênée par la situation* ». Deux mamans disent explicitement qu'elles ne veulent pas partager leurs problèmes avec des inconnus.
- D'autres préféreraient écouter des parents « **qui s'en sont sortis** ». Cela permettrait d'**avoir des pistes**. « *Je veux aller de l'avant* », dit la mère de Coralie. « *Ecouter les problèmes des autres ne m'aiderait pas à avancer* », dit celle de Youssef. « *Chaque famille a ses problèmes, je me concentre sur Marco* », dit sa maman. « *Je règle mes soucis et bien qu'il serait intéressant de partager des avis, je ne suis pas du genre à ressasser les problèmes* », dit celle d'Orazio.
- Les difficultés sont tellement spécifiques, « *chaque cas et chaque enfant est tellement différent* », qu'un suivi individuel semble pour certains plus indiqué que du collectif. Une **aide individuelle** permettrait aux parents de se déculpabiliser, de manière discrète. Ce qui serait utile, dit la mère de Béatrice, c'est « *une personne à qui s'adresser pour parler de toutes les problématiques que provoque le décrochage de mon enfant.* »
- Certains **n'y croient plus**, n'attendent plus d'aide de personne. La mère de Jamal dit que « *ça sert à rien, je l'ai déjà fait pour arriver à quoi ? A rien.* » « *C'est trop tard pour nous* », dit la mère de Dominique.
- Enfin, certains n'excluent pas d'être **personnes-ressources** pour d'autres parents.

6. QUELLES QUESTIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?

Les commentaires des parents sur le bien-fondé d'un groupe de parole permettent de donner un certain éclairage sur les difficultés rencontrées par les professionnels, pourtant bienveillants, pour mettre sur pied et faire durer ces groupes de parole.

Par ailleurs, divers services⁵ organisant un soutien aux parents en difficulté, sous forme individuelle ou collective, ont été consultés afin de recueillir leur propre point de vue sur la manière d'organiser ce type de soutien.

Ces deux sources de réflexion sont ici croisées, dans une tentative de prendre un recul réflexif sur la formule collective de prise en compte des parents.

- Le moment

Si l'on considère que le décrochage scolaire est un agent actif dans la désaffiliation des jeunes mais aussi parfois de leurs parents, on peut se poser la question du moment dans lequel s'inscrit l'organisation de ces groupes de parole. Ils sont organisés pour des parents de jeunes à un moment où le décrochage est déjà très avancé, dans la plupart des cas. C'est-à-dire bien au-delà du point de bascule « décrochage ». A ce moment-là, tardif donc, **les groupes de parole peuvent-ils être eux-**

⁵ Leur anonymat est ici préservé, symétriquement à celui des familles.

même un point de bascule positif sur lequel s'appuyer pour aider les parents à « remonter la pente » ? On voit dans leurs attentes que ce qu'ils souhaitent, c'est une solution pour leur enfant, pour qu'il retrouve une place **sur l'axe de l'intégration** : « *un retour à l'école, une réussite scolaire, des progrès en français* » ; « *qu'il passe son CE, retourne à l'école très vite* » ; « *qu'il retrouve de la motivation et des centres d'intérêt* » ; « *qu'il reprenne la route pour l'école pour avoir un diplôme* » ; « *qu'il trouve sa voie* » ; etc.

Même s'ils sont à bout, **les parents ne désarment pas sur cet axe**, si important à leurs yeux pour leur enfant. Il leur a manqué quelque chose plus tôt dans le processus pour les soutenir **sur cet axe-là** : dès que le décrochage commence, en amont même. La maman de Dominique exprime ainsi qu'elle ne souhaite pas partager avec d'autres : « *Non, car il est trop tard pour nous et puis j'ai le sentiment que notre histoire est assez atypique* ».

> Un dispositif collectif (quel que soit le nom qu'on lui donne) n'arrive-il pas trop tard dans le cheminement de ces parents qui cherchent, avant tout, à redresser la barre de l'intégration pour leur enfant ?

- La formule collective

La formule « groupe de parole » se voulait un lieu collectif où les parents peuvent déposer leurs problèmes, visait leur renforcement réciproque par le partage avec des pairs, souhaitait permettre de briser l'isolement. Lors des groupes de parole qui ont eu lieu, un point central qui a été abordé était les dégâts commis **sur l'axe de l'insertion** (familiale en l'occurrence) par le décrochage du jeune : problèmes de communication, lien brisé entre parent et enfant, violence du jeune, difficulté de comprendre l'adolescent, etc. Or, c'est difficile de parler de tout cela publiquement, même avec des pairs, comme l'ont indiqué les parents, parce que le sentiment de culpabilité ou de honte est trop fort, ou parce que c'est trop décevant. Pour se soutenir mutuellement, il faudrait a minima que certains aient des pistes positives à évoquer, or ils n'en n'ont pas encore.

Un service s'exprime dans ce sens : « *La problématique du décrochage scolaire est lourde pour les parents, c'est quelque chose qui fait souffrir. Réentendre d'autres parents dans la difficulté réalimente la souffrance vécue par les parents. Ceux-ci souhaitent entendre quelque chose de moins culpabilisant. Il faut ouvrir le groupe et ne pas rester cloisonnés autour du décrochage.*

Il est difficile de travailler sur les ressources des parents lorsque tout le groupe se sent démuni face à la problématique. »

De plus, tous ces parents ne sont pas restés inactifs par rapport à eux-mêmes. Des mamans se sont inscrites à des cours de langue, ou font du sport, pour briser la solitude. D'autres parents ont eu un suivi psychologique, une aide à domicile (ce qui est apprécié), ont fait un travail sur eux-mêmes pour avoir de meilleures attitudes éducatives avec leurs enfants. Certains fréquentent des collectifs qui les aident dans leur parcours, comme les parents de Lucie, hospitalisée pour dépression, qui rencontrent d'autres parents dans la même situation dans des réunions organisées par l'hôpital. La maman d'Arnaud a beaucoup lu sur le décrochage, fait des recherches sur Internet.

Et par ailleurs, beaucoup de parents affirment qu'ils ont enfin été écoutés au SAS, dans les **rencontres individuelles** prévues dans le cursus, ou lors de la **permanence** mise en place dans le cadre du projet de prévention générale, en plus des groupes de parole. Et c'est parfois la première fois pour certains qu'ils se sentent écoutés, au-delà du rapport conventionnel et très codé avec l'école. « *Vous êtes les premiers qui intervenez au niveau du décrochage et qui proposent aux parents d'être entendus* », dit la maman d'Ahmed, qui ajoute cependant « *Vous m'avez apporté beaucoup de soutien, mais*

maintenant mon fils est toujours à la maison ». Le papa de Youssouf estime que c'est au SAS qu'on l'a le plus aidé : « *Vous nous dites il faut aller voir là ou là-bas. Avant on se sentait abandonnés* ». « *Nous avons été impliqués un maximum avec le SAS, notre relation avec les animateurs et les éducateurs était très bonne* », dit la mère de Marco. « *Vous êtes à l'écoute des spécificités de chacun, dit la mère d'Abdel, cela a redonné confiance à mon fils, l'objectif est atteint, il faut voir maintenant ce qu'il en fera au niveau de sa scolarité* ». La maman de Kurt, qui a du mal à verbaliser, ne désire pas intégrer le groupe de parole parce qu'elle ne souhaite pas exposer ses problèmes devant d'autres parents, mais apprécie beaucoup la permanence, où elle peut s'exprimer confidentiellement : « *Cela fait du bien de pouvoir vider son sac* ». Les parents d'Eric souhaitent continuer les entretiens individuels au sein du SAS, les rendez-vous sont fixés. Les parents de Tania ne voient pas ce qu'un groupe de parole pourrait apporter de plus.

> Les groupes de parole ne sont-ils pas paradoxalement, au moment où ils sont organisés, en concurrence avec la rencontre individuelle ? A savoir, s'ils arrivent à un moment où le parent peut (enfin) bénéficier d'une écoute individuelle, à propos du décrochage de son adolescent, le collectif ne perd-il pas de sa pertinence ? Voire ne peut-il pas être contre-productif, à ce moment-là ? Lors d'un groupe de parole, une maman, épouvantée par ce qu'elle entendait des problèmes d'autres parents, s'est demandée si la fréquentation du SAS n'allait pas encore plus enfoncer son fils.

- Le statut des groupes de parole

Au départ, les promoteurs du projet de prévention générale poursuivaient les objectifs suivants :

- « déculpabiliser les parents par rapport aux difficultés scolaires qu'ils rencontrent avec leurs adolescents (éviter à tout prix de leur faire porter le poids de l'entière responsabilité des difficultés rencontrées) par un partage de vécus, de difficultés, d'expériences mais aussi en leur proposant des clés de lecture du fonctionnement – mais aussi des dysfonctionnements – du système ;
- prendre en considération leur expertise en matière de décrochage scolaire, de leur « savoir-faire » (...);
- les responsabiliser dans leur rôle de parents en leur proposant des pistes de compréhension et d'action leur permettant par ailleurs de rompre avec le cycle infernal d'un sentiment d'impuissance et d'isolement ;
- une des pistes d'action collective consisterait en l'élaboration de recommandations avec et pour les parents en lien avec la problématique du décrochage scolaire et de la réussite. »⁶

Le Méridien, qui a mis en place pratiquement ces groupes de parole, les définit de la sorte : « *Ce n'est pas qu'un groupe de parole. Nous associons, dans notre philosophie et notre manière de concevoir le travail communautaire en santé mentale, un temps d'écoute individuel avec un travail de socialisation au sein du collectif (ce que je vis, d'autres le vivent aussi). Une communauté d'expérience peut alors se créer. Nous allions la parole et l'action collective. A partir de ce qui est dégagé en collectivité, nous créons une action. Ça n'a pas fonctionné cette année. On espère pouvoir modifier les choses. On dépasse l'échange de parole, afin d'essayer de trouver une réponse collective à des problèmes récurrents individuels. Il y a des sources communes à ce que vivent les parents, et ces sources sont souvent sociales. Le travail communautaire vise à modifier ces sources. Atteindre la source de la souffrance ; collectiviser les demandes pour y apporter une réponse communautaire.* »

⁶ Extrait du dossier de prévention générale 2015-2017 rentré par les SAS.

Il semble que l'expérience hésite entre plusieurs formules, ou les ambitionne toutes à la fois, du point de vue des professionnels.

- Le groupe de parole se veut un groupe de soutien, qui libère la parole, permet aux parents de se sentir moins seuls dans les situations où ils se débattent, allant vers une « communauté d'expérience ».
- Il comporte une dimension communautaire, en cherchant des solutions collectives à des problèmes individuels récurrents. Mais dans ce cas, « *Il ne faut pas aller trop vite. Si les parents sont encore dans la débrouille, ils n'ont pas l'énergie pour changer le système.* »
- Il englobe aussi une philosophie propre à l'éducation permanente, dans la défense des droits sociaux, culturels, une perspective d'émancipation et de participation active. D'ailleurs, le Méridien ajoute : « *Cette année, nous allons rejoindre une coalition des « parents en milieux populaires et des organisations qui les soutiennent » (organisé par CGé). Ils travaillent sur le monde de l'école avec un objectif d'interpellation politique et d'éducation permanente qui est réalisé à partir des réalités quotidiennes et ce afin de développer un rapport de force pour changer l'école.* »

Deux questions se posent alors :

- > le **statut** de ces groupes de parole est-il clair pour les parents ?
- > les **conditions** sont-elles réunies pour tendre vers tout ou partie de ces objectifs ?

- Les contenus

Pour certains services consultés, lorsqu'on vise la constitution d'un **groupe de soutien**, il faut trois conditions.

- Avoir constitué un lien avec les personnes : « *Il est difficile pour des parents de se rendre dans une association s'il n'y a aucune attache avec un des travailleurs. Le travail collectif ne fonctionne que lorsqu'un travail individuel est mis en place. Ou lorsqu'on vient se greffer sur un groupe déjà établi par ailleurs.* »
- Privilégier l'informel : « *Le groupe de parole sacralise trop, cela fait peur.* »
- Ne pas cibler une thématique particulière, permettre une approche large.

Cependant, sur le terrain, « *La mise en place de groupes de paroles ou de soirées thématiques fonctionne surtout lorsque la demande émane des parents et non des intervenants sociaux. Il est plus facile de se rendre à une soirée thématique (à laquelle les parents se rendent pour obtenir une information claire, avoir des repères pour prendre position de façon objective) qu'à un groupe de parole libre. Les parents fréquentant les groupes de parole ne sont pas toujours ceux qui sont dans les plus grandes difficultés.* » Selon plusieurs services, les parents viendraient plus volontiers aux séances où un expert est invité, car ils attendent des réponses concrètes. Et c'est aussi parce qu'ils attendent des réponses concrètes qu'ils peuvent être désarçonnés lorsqu'on travaille en thème libre. « *Les parents pensent que les intervenants vont apporter des solutions alors que nous n'intervenons pas.* », dit un service.

- Le rôle symbolique des groupes de parole : une épreuve cachée ?

Les professionnels des divers services qui mettent en œuvre des groupes de parole soulignent tous la lourdeur de la tâche. « *Les animateurs s'épuisaient parce qu'il n'y avait qu'une famille participante.* » « *Fatigue car cela demande beaucoup de préparation pour peu d'implication.* » « *Complicé de travailler avec 3 familles lorsque l'objectif est d'échanger avec ses pairs.* » « *La plupart des associations qui*

proposent une écoute individuelle et collective finissent par se décourager par le manque d'implication des parents ».

Si on peut comprendre le découragement de ces professionnels, il est frappant de constater que les services qui organisent des collectifs pour des parents utilisent en parlant d'eux un vocabulaire que l'école peut utiliser en parlant de leurs enfants : « *il y avait peu de participation* » ; « *la présence s'est faite de moins en moins assidue* » ; « *cela n'a pas rencontré le succès attendu* » ; « *absentéisme des parents* » ; « *Il y a eu peu de mobilisation des parents et ceux qui en ont le plus besoin ne participent pas* » ; « *les parents ne s'investissent pas* ».

Cela nous amène à poser la question du rôle symbolique, largement involontaire, qu'ont peut-être ces groupes de parole.

Boltanski a montré que le rôle des institutions était de confirmer la réalité du monde, pour éviter le règne de l'arbitraire. Ces institutions, pour ce faire, mettent en place des « épreuves ». L'exemple ici est l'école. L'école est une institution qui doit confirmer que des individus ont bel et bien accès à tel diplôme parce qu'ils ont satisfait à telles épreuves. Si cette institution ne le faisait pas, n'importe qui pourrait prétendre avoir tel diplôme.

Les élèves qui décrochent ratent les épreuves. Mais leur parents, par ricochet, ratent la leur aussi, qui n'est pas, elle, sanctionnée par un diplôme : ils n'ont pas été de bons parents, ont manqué de vigilance, ont été trop laxistes, etc. La culpabilisation les touche, la stigmatisation aussi.

Le sociologue Goffman a bien décrit les effets de la stigmatisation. Le stigmaté est pour lui un discrédit durable et profond qui frappe des personnes à cause d'un attribut qui les caractérise. Le décrochage est un de ces attributs, même si pour certains il n'est pas le seul (on a vu que des parents se disent discriminés à cause de leurs appartenances socio-culturelles). Leurs enfants sont stigmatisés et ils le sont aussi. Les témoignages le montrent en suffisance, puisque certains n'osent même plus affronter les appels de l'école, ni ceux du SAS, se replient sur eux-mêmes, craignent le regard de leurs pairs.

La fuite est une des réactions au stigmaté décrites par Goffman. (N'est-ce pas ce que font ces parents qui n'osent plus répondre au téléphone, qui ne viennent pas aux groupes de parole ?)

La socialisation à l'intérieur du stigmaté en est une autre. Certains jeunes décrocheurs la pratiquent d'ailleurs, traînant avec d'autres décrocheurs, au grand dam de leurs parents. Les parents refuseraient-ils inconsciemment la socialisation à l'intérieur du stigmaté en préférant une approche individuelle de leurs problèmes ? Ce n'est pas une solution pour eux de « vider leur sac » en public, d'ailleurs certains préféreraient rester tournés vers les solutions en entendant des parents qui ont réussi, donc qui se sont débarrassés du stigmaté.

Un service qui organise des groupes de parole constate que « *La demande est forte par rapport aux thèmes de l'éducation et pourtant c'est le groupe où il est le plus difficile de solliciter des participants. Probablement parce que c'est une problématique confrontante (peur de parler de ses problèmes, peur du jugement d'autrui). C'est plus difficile que de parler du diabète.* »

> Dans un parcours qui est marqué par la stigmatisation, la proposition de faire collectif n'est-elle pas interprétée par les parents comme le devoir de « repasser l'épreuve » ? Les groupes de parole sont-ils perçus comme un dispositif de soutien ou comme un dispositif de confirmation du stigmaté ?

CONCLUSION

- Quatre éléments nous semblent devoir être réfléchis en termes d'évaluation des groupes de parole :
- le *moment* où ces groupes de parole sont organisés est-il adéquat, est-il ajusté au parcours des parents dans la question du décrochage de leurs enfants ;
 - même question par rapport à la formule *collective* ; est-elle d'office la plus judicieuse ? ;
 - le *statut* de ces groupes de paroles est-il clair ? A quoi doivent-ils servir ? ;
 - les *contenus* abordés sont-ils appropriés ?

Ces quatre questions sont étroitement imbriquées, elle se répondent l'une l'autre, mais surtout, elle ne doivent pas être découplées de la question du processus de désaffiliation que subissent les parents.

Ainsi, la question du moment pour organiser ces groupes de paroles : n'est-ce pas trop tard dans la lutte contre le décrochage en tant que tel, ni trop tôt pour devenir un réel groupe de soutien, spécialement pour les personnes déjà désaffiliées ? Pour celles qui sont encore dans la zone de vulnérabilité, la question se discute, mais pour celles qui ont déjà basculé dans la désaffiliation, il y a du lien à rétablir, de manière peut-être plus individuelle. C'est à propos de ces personnes-là que les services disent « *ceux qui en ont le plus besoin ne viennent pas* ».

La question du moment télescope celle de la formule, puisque le collectif, s'il est utile, n'est pas judicieux à tout moment.

La question du statut des groupes de parole est plus typiquement un problème de professionnels, parce qu'elle porte en filigrane la question des objectifs de ces derniers, qui sont plus larges dans l'esprit des services que le renforcement des personnes par un groupe de soutien. Si ces objectifs ne sont évidemment pas illégitimes, s'ils font même partie des missions de certains services (action communautaire, interpellation, travail d'éducation permanente), ils demandent un temps d'incubation d'autant plus long que les personnes sont plus avancées dans la désaffiliation. La question de la participation des gens est assez emblématique dans ce cas. Qu'entend-on par participation ? Etre présent ? S'exprimer ? S'engager ?

Enfin, les contenus abordés doivent aussi pouvoir être une aide pour les gens, en dehors de toute stigmatisation, et le poids de celle-ci ne doit pas être négligé, ni mésinterprété.

Ce travail « sur le fil », jamais vraiment stabilisé, est sans doute à remettre souvent à l'épreuve, mais l'épreuve, au sens que lui donne Boltanski, est celle des professionnels plus que celle des parents : il s'agit de trouver le bon point de bascule pour commencer à retourner la situation de désaffiliation dans un sens positif.

Pour prolonger la réflexion :

> Dans le cadre du même projet de prévention générale, deux vidéos en miroir ont été réalisées par RTA.

La première interroge des parents de jeunes en décrochage sur la manière dont ils ont vécu et affronté les difficultés de leur enfant.

Ces témoignages ont ensuite été montrés à des jeunes décrocheurs. La seconde vidéo porte sur leurs réactions et leurs commentaires à ces témoignages parentaux.

enlignedirecte.be/6520

enlignedirecte.be/6704



.....
Pour citer cette analyse

.....
 Jacqueline Fastrès, « Décrochage scolaire - Quelle écoute des parents ? », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, janvier 2018, URL : www.intermag.be/626.
